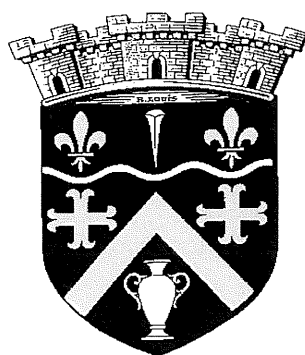


PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 2017

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

M. LE MAIRE. – Je vais vous demander un petit peu d’attention. Il est 19h passés de deux minutes. Nous allons pouvoir ouvrir ce Conseil Municipal quasi extraordinaire puisque l’Etat dans sa grande sagesse a décidé d’imposer aux 36 000 communes de France, un même jour à date fixe, pour délibérer concernant les représentants des communes pour les élections sénatoriales. Je m’excuse auprès de vous, d’avoir été obligé de convoquer dans des délais assez courts ce Conseil. Nous avons été informé uniquement il y a une quinzaine de jours de la date à laquelle il devait se tenir, et de ne pas avoir pu organiser un seul Conseil Municipal, en avançant l’ensemble des points prévus à l’ordre du jour du 7 juillet, puisque le 7 juillet nous avons notamment le PLU et que le PLU comporte un certain nombre de délais légaux qui nous empêchaient de l’avancer d’une semaine. Nous avons donc le plaisir d’avoir deux Conseils Municipaux en l’espace d’une semaine pour terminer cette année scolaire, étant entendu que nous sommes dans une commune où, nous n’avons à élire que des suppléants puisque les 33 élus sont tous électeurs et donc nous avons 9 suppléants à élire pour remplacer ceux qui éventuellement, ne pourraient pas être présents. Je vais procéder à l’appel afin que nous puissions réglementairement ouvrir nos travaux.

Le quorum est atteint. Avant que nous ouvrons nos travaux, je vais vous demander une minute de silence en souvenir de Madame Simone VEIL, décédée aujourd’hui.

Je vous remercie.

Désignation d’un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE. – Il convient de désigner un secrétaire de séance. J’ai reçu la candidature de Christian BOUARD. Y a-t-il d’autres candidats ? Je n’en vois pas. Christian BOUARD est désigné à l’unanimité. Nous allons donc pouvoir mettre en place le bureau électoral qui est composé du secrétaire que nous avons désigné préalablement et des deux conseillers municipaux les plus âgés et des deux conseillers municipaux les plus jeunes présents, à savoir, et je ne donnerai pas leur nom par ordre d’âge, Sandra HARTMANN, Julien SCHENARDI, Annette GILLES et Annie PIOFFET qui auront donc le devoir d’être nos scrutateurs pour cette élection.

I. AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

1. **Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l’élection des sénateurs**

M. LE MAIRE. – Nous devons désigner 9 suppléants qui seront élus par scrutin de liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Nous avons, et je me retourne vers l’administration, reçu 3 listes. Donc, une liste Bleue Marine, une liste Mieux à Mennecey et une liste Mennecey Avance. Souhaitez-vous que je vous redonne le détail de la composition des 3 listes ? (oui)...

Donc sur la liste Mennecey Avance, par ordre, Valérie FRENARD, Loïc GALLAIS, Nadia JAMI, Jacques JUHEL, Marie-Noëlle DANAUX, Jean-Louis VENAUD, Sophie RENAC, Fabrice RAISON et Carine POTTIER. Pour la liste Mieux à Mennecey, Floriane MARTIN et Jeffroy PLUVINAGE. Et pour la liste Mennecey Bleue Marine, Carlos CABRERA et Gilbert GIRARD. Ceci étant fait, nous allons pouvoir procéder aux opérations de vote. Je vais demander à l’administration de bien vouloir distribuer à l’ensemble des élus, un ou deux bulletins de vote selon qu’ils aient ou non un pouvoir. Je vais vous inviter à les remplir pour la liste de votre choix. Il y en a, je crois, des pré remplis puisqu’il y avait 2 listes qui avaient été communiquées avant la séance et, un qui reste éventuellement à remplir. Je demanderai ensuite à l’administration de bien vouloir se rapprocher des conseillers municipaux au fur et à mesure que j’appellerai leur nom pour qu’ils puissent voter. Nous

aurons ensuite à procéder aux opérations de dépouillement. Opérations qui se feront à 8 mains, sous l'œil efficace du secrétaire de séance.

L'urne est prête. Je pense que nous allons pouvoir procéder aux opérations de vote. Annie PIOFFET, Sandrine LEROTY pour Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Jérémie ARTHUIS pour Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY pour elle-même, Jouda PRAT pour Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Astrid BALSSA pour Alain LE QUELLEC, Christian BOUARD pour Xavier DUGOIN, Jouda PRAT pour elle-même, Jérémie ARTHUIS pour lui-même, moi-même pour Carina COELHO, Astrid BALSSA pour elle-même, Gilles BRANDON, Sandra HARTMANN pour Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Corinne SAUVAGE pour Elisabeth DELAGE-CHARMES, Christine COLLET pour Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN pour elle-même, Jean-Marc RITA LEITE pour Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE pour elle-même, Christian BOUARD pour lui-même, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Dora DELAPORTE pour Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD et enfin moi-même pour moi-même. Je vais demander à nos 4 scrutateurs accompagnés du secrétaire de séance de bien vouloir venir ici afin de pouvoir dépouiller...

M. LE MAIRE. – Alors, pour la liste Mennecy Avance : 27 scrutins, pour la liste Mieux à Mennecy : 5 scrutins et pour la liste Bleue Marine : 1 scrutin.

Je vais vous proposer que nous reprenions l'ordre du jour pendant que l'administration calcule la représentation proportionnelle que je vous communiquerai dès qu'elle m'aura été donnée, afin que notre administration n'ait pas la pression de devoir travailler dans l'urgence, ce qui des fois, crée des erreurs de calculatrice et en même temps, que nous puissions poursuivre nos travaux.

2. Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024

M. LE MAIRE. – L'ensemble des communes franciliennes ont été saisies de cette demande pour marquer l'attachement qui est celui de la Région à l'accueil de ces manifestations à retentissement sportif et médiatique mondial et il ne m'a pas paru outre mesure choquant de répondre à cette demande en vous proposant de délibérer en faveur de cette motion. Y-a-t-il des demandes de prise de parole sur ce sujet qui je pense, devrait faire l'unanimité autour de notre table ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO(<i>pvr</i>), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN(<i>pvr</i>), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – On vient de me communiquer les résultats. La liste Mennecy Avance obtient 8 sièges, la liste Mieux à Mennecy 1 siège et la liste Mennecy Bleue Marine 0 siège. Je remercie l'administration pour son travail.

3. Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre d'un Contrat d'Aménagement Régional et adoption d'un nouvel échéancier financier prévisionnel - Abroge la délibération n° 01 du 03 mars 2017

M. LE MAIRE. – Nous poursuivons notre ordre du jour avec une modification d'une demande de subvention auprès de la Région concernant le Contrat d'Aménagement Régional puisqu'il s'agit en l'espèce de préciser et de modifier nos dates d'échéancier travaux par rapport aux opérations sur lesquelles nous demandons des subventions. Opérations qui sont, je le rappelle, l'extension de l'école de la Sablière, la restauration des Orangeries et la réhabilitation du gymnase Guitton, puisque nous avons été amenés à décaler les travaux de l'école de la Sablière en raison des nombreux échanges avec les bâtiments de France, étant dans un secteur soumis à aval préalable et obligatoire des bâtiments de France. Nous sommes, je le rappelle, sur un contrat régional qui peut nous ramener un plafond d'un million d'euros de subventions pour une enveloppe prévisionnelle totale de travaux d'un peu moins de 4 000 000 d'euros. Sur cette délibération qui est de pure forme, y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO(<i>pvr</i>), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN(<i>pvr</i>), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

II. URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX

4. Taxe locale sur la publicité extérieure : tarification 2018

Mme DOUGNIAUX. – Bonsoir. Comme chaque année, nous révisons la taxe locale sur la publicité extérieure. La loi nous autorise à augmenter la taxe de 0,6% donc nous allons la répercuter sur notre taxe. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. Donc, je passe au vote.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO(<i>pvr</i>), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN(<i>pvr</i>), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

5. Convention relative à la modification des réseaux de télécommunications rue du Maréchal Philippe de HAUTECLOQUE dit Général LECLERC (côté impair)

Mme DOUGNIAUX. – Cette convention est pour enfouir les réseaux de télécom sur les travaux qui se feront du côté impair de la rue. Vous avez pu prendre connaissance de la convention.

M. FERET. – Est-il déjà envisagé de préparer ces travaux pour l'arrivée de la fibre qui est pour bientôt.

M. LE MAIRE. – Sur toutes les parties qui sont ouvertes, on passe des tuyaux en réserve pour pouvoir repasser du câble.

M. FERET. – Oui, mais la fibre exige quelques chambres de tirages de plus et des rayons de courbures différents. C'est bon d'y penser maintenant. Ça serait dommage de rouvrir dans 1 an ou bien dans moins d'un an parce que la fibre arrive.

M. LE MAIRE. – Bonne remarque et je demande à Patricia MONTEIRO de bien vouloir veiller à ce qu'elle soit prise en compte si ça n'avait pas encore été le cas dans le détail du chantier.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO(<i>pvr</i>), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN(<i>pvr</i>), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

6. Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE)

Mme DOUGNIAUX. – Suite à la fusion du SIARCE avec d'autres syndicats au 1^{er} janvier, il s'agit là, d'approuver la modification des statuts. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. Donc, je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO(<i>pvr</i>), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN(<i>pvr</i>), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Jean FERET, Julien SCHENARDI
CONTRE	0	
ABSTENTION	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD
ABSENT	0	

Rapporteur : Gilles BRANDON

7. Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du dispositif Fonds Propreté

M. BRANDON. – Bonsoir mes chers collègues. Comme vous avez l'occasion de le voir malheureusement tous les jours, nous faisons face à une augmentation des dépôts sauvages et je dirai par définition, d'une forme d'incivilité liée aux ordures ménagères. Ça entraîne évidemment pour la commune, des dépenses qui sont de plus en plus importantes et, la Région soutient des initiatives de prévention et de lutte contre les dépôts sauvages. Donc à ce titre, nous avons besoin de matériel et nous souhaitons autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande auprès de la Région pour l'achat de 2 véhicules électriques et pour la mise en place de moyens de prévention type barrières forestières aux endroits où effectivement, on enregistre le plus d'incivilités. Chaque fois qu'on parle d'ordures ménagères, il y a un manque de civisme évident de la part de nos concitoyens. On peut essayer de relayer tous les messages que l'on veut, on n'y parvient pas. On le voit avec les points d'apport volontaire ou à chaque fois que nous essayons de rappeler à l'ordre des contrevenants, ils nous expliquent que ce sont de bons citoyens et qu'ils le font dans l'intérêt de la communauté. Donc, le coût estimé de cet investissement est de 32 000 €. Y-a-t-il des questions ?

M. FERET. – Oui, très bien pour la partie investissement. Par contre, est-il déjà prévu d'être soutenu sur le fonctionnement, dans les dépenses récurrentes d'année en année et qui seront plus importantes que l'investissement initial.

M. LE MAIRE. – Alors là-dessus si vous me permettez Monsieur le rapporteur, la Région a ouvert, pour aider les communes, une aide à l'investissement, c'est-à-dire sur l'ensemble des acquisitions de matériel, de mobilier permettant de limiter ou d'aller contre des dépôts sauvages comme l'ensemble de nos territoires franciliens en sont victimes que ce soit les bordures de l'autoroute entre Roissy et Paris, je pense aussi au massif forestier de Fontainebleau et de Sénart qui deviennent des décharges à ciel ouvert et bien évidemment également nos communes. La Région a mis en place une aide qui est débloquée extrêmement rapidement mais qui va uniquement sur de l'accompagnement. Ça peut venir sur des bennes, sur des schémas de blocage pour essayer de condamner des points, sur de

l'acquisition de matériel, mais ce n'est pas une aide au fonctionnement. Dans ce qui vous est proposé, quand on parle de véhicules, il y a un coût derrière, mais ça nous permet aussi de les acheter. Très honnêtement, les véhicules ne serviront pas qu'aux dépôts sauvages. Quand on est sur un petit CTM comme le nôtre, il y a quand même une mutualisation des matériels et c'est aussi un moyen de pouvoir financer des équipements que nous n'aurions pas pu financer autrement. Je rappelle qu'il y a encore un an, il n'y avait strictement rien dans ce domaine en terme d'aides régionales. Là-dessus je pense, en tout cas, je suis convaincu que vous me suivrez là-dessus, que tout argent est bon à prendre.

M. FERET. – Ce que je crains, c'est que les dépôts sauvages soient de plus en plus importants si l'on constate que c'est efficace de les déposer n'importe où et surtout, je pense aux déchets à problèmes. Imaginez l'artisan qui a des déchets avec de l'amiante, c'est tentant de s'en débarrasser en douce tellement c'est cher à mettre proprement en décharge contrôlée. Pour nous, ça deviendra aussi un coût important même si aujourd'hui rien n'est prévu pour nous soutenir dans les dépenses récurrentes, moi je recommande de savoir exprimer, en mesurant nous-mêmes quel type de déchets sont collectés, pour savoir justifier un autre type d'effort de la part du SIREDOM, de la CCVE ou même de la Région. Mais de savoir au moins exprimer qu'est-ce que l'on récolte avec ces véhicules.

M. BRANDON. – De toute façon, ça c'est quelque chose qui est réchauffé. On n'a pas attendu votre position pour le faire et il est tout à fait évident que l'on ne lit pas non plus dans le marc de café. On ne sait pas dans les mois à venir quels vont être les types de déchets nouveaux qui vont arriver. Vous parlez de l'amiante, l'amiante est un problème qui a déjà été connu sur la commune et en particulier dans les chemins ruraux. Heureusement, c'est quelque chose qui reste extrêmement marginal mais on ne peut pas préjuger de l'avenir. Donc à partir de là, dire que l'on va mettre en place ou bien que l'on va demander des aides, prévoir ceci ou cela, là on n'est pas dans une planification rigide. Nous sommes dans une gestion que l'on doit mener tous les jours. Après, lorsqu'on aura un peu plus de recul, on verra quelle est la meilleure politique à mettre en place mais, dans l'état actuel des choses, les statistiques qui sont établies aussi bien par le SIREDOM que par la Communauté de Communes, montrent que nous sommes en présence principalement d'ordures ménagères et de déchets liés à des objets c'est-à-dire les meubles, du bois, des choses de cette nature. Pour le moment, effectivement l'idée ne doit pas être mise de côté mais nous n'avons pas d'autres éléments pour quantifier cette situation. Y-a-t-il d'autres questions ? Non.

Le Conseil Municipal,



Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO(<i>pvr</i>), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN(<i>pvr</i>), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – Et bien sur cette belle unanimité mes chers collègues, je vous remercie et vous donne rendez-vous la semaine prochaine.

La séance est levée à 19h35.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecey
Conseiller Régional